TermEs DE RÉfÉrence

POUR LE COMITÉ TECHNIQUE

nom de l’ENQUÊTE MICS, ANNÉE

Note :

L'organisation de la gestion de l'enquête diffère légèrement d'une enquête à l'autre. Les termes de référence du Comité technique (ci-dessous) et ceux du Comité de pilotage (modèle séparé) servent uniquement d'outils d'orientation et il est nécessaire de les adapter. Ces termes de référence sont basés sur une structure de gestion typique d'une enquête en grappes à indicateurs multiples : 1) un comité de pilotage de haut niveau supervise l'enquête et ne se réunit que quelques fois à des étapes critiques ; 2) un comité technique de niveau sectoriel beaucoup plus large donne des conseils sur les détails techniques de l'enquête, tels que le contenu du questionnaire, la taille de l'échantillon, les rapports, etc. ; et 3) une équipe de gestion gère les opérations quotidiennes de l'enquête.

Composition recommandée :

Les experts techniques des organisations représentées au sein du Comité de pilotage et d'autres institutions compétentes qui peuvent fournir une assistance sur les sujets couverts par MICS. Par exemple :

* INS / Agence d'exécution
* Bureau Pays de l'UNICEF
* Agence nationale de planification du développement, homologue national pour la coordination des secteurs sociaux, et/ou autre institut ou organisation au sein du gouvernement, autonome par rapport aux ministères de tutelle
* Ministère de l'Éducation
* Ministère de la Santé
* Ministère des Affaires sociales
* Autres ministères selon les besoins
* Institutions universitaires
* ONG
* Membres concernés de l'Équipe pays des Nations Unies
* Autres partenaires possédant une expertise technique appropriée

Il est essentiel qu’au moins deux membres aient des capacités et de l'expérience dans le domaine de l’éthique dans le pays.

# Objectifs

* Fournir des conseils et un soutien à l'équipe de gestion sur les décisions et les processus techniques.
* Fournir des informations et des conseils techniques au Comité de Pilotage sur la planification, la mise en œuvre et la dissémination de l'enquête.
* Promouvoir la compréhension et l'utilisation de l'enquête et des résultats.

# TÂCHES PRINCIPALES

* Examiner les lacunes des données indiquées dans l'évaluation des besoins en données et donner des avis sur la liste des indicateurs et le contenu du questionnaire.
* Désigner des points focaux dédiés à l'éthique et développer le(s) protocole(s) de protection pour garantir que les préoccupations éthiques sont prises en compte et atténuées au cours du cycle de vie de l'enquête.
* Réviser et donner des avis sur le plan d'échantillonnage et la conception de l'échantillon.
* Examiner et conseiller sur l’adaptation des questionnaires et manuels.
* Aider à identifier les facilitateurs pour les séances de formation pour le pré-test et le terrain principal et les exercices sur le terrain.
* Coordonner la préparation du travail sur le terrain, en informant notamment toutes les parties prenantes concernées.
* Examiner les tableaux préliminaires, l'analyse statistique et les chapitres préliminaires du Rapport de Résultats de l’Enquête, et des Résumés Statistiques et fournir les contributions techniques des organisations représentées au Comité Technique.
* Si nécessaire, contacter et consulter des experts pour préparer le Rapport sur les Résultats de l'Enquête.
* Mettre en évidence les messages clés pour la dissémination des résultats, y compris par le biais des Résumés (snapshots) Statistiques.